

LAMONTAGNE

Leda appelée à la barre... Condamnée... A un an de prison et \$100 d'amende... Pour mépris de cour

SHERBROOKE, 11, 115 hrs. p.m.—Après la condamnation de Rémi Lamontagne, Cécilia Lamontagne a été appelée à la barre.

CANADA

Le drame de la Pointe du Lac Trois-Rivières, 20.—L'enquête dans la cause du jeune Sévère Houle, de la Pointe du Lac, accusé d'avoir tué Madame Joseph Houle, sa tante, est commencée devant le magistrat Day.

Le nombre total des élèves qui fréquentent les écoles est de 11,445, soit une augmentation de \$3.57 par tête, tel que démontré par le tableau suivant:

Table with 4 columns: Noms des écoles, Élèves, Professeurs, Salaires. Lists schools like Plateau, St-Jacques, etc.

EUROPE

La maladie du roi de Hollande AMSTERDAM, 9.—L'assemblée nationale hollandaise s'est convoquée la semaine prochaine si, d'ici là, l'état du roi ne s'est pas amélioré.

Amour contrarié DUBLIN, 10.—Irish Society, un journal s'occupant exclusivement des choses du monde, dit que le prince Albert Victor, fils du prince de Galles, est devenu, il y a plusieurs semaines, amoureux de la princesse Hélène, seconde fille du comte de Paris.

La fuite de Dillon et O'Brien DUBLIN, 10.—Une grande sensation a été produite à Tipperary, à la nouvelle que O'Brien et Dillon avaient renoncé à se défendre et avaient disparu.

Les grévistes australiens LONDRES, 10.—Les grévistes australiens ont envoyé à leurs frères de cette ville un télégramme demandant \$30,000 destinés à leur permettre de vaincre la résistance de leurs patrons.

La mélinite BOURGES, 10.—Une terrible explosion de mélinite a eu lieu ici aujourd'hui. Un ouvrier était en train de remplir une bombe avec cette composition quand soudain une explosion se fit entendre.

LES ECOLES CATHOLIQUES

Etat de l'année expirée Le rapport annuel du trésorier des commissaires des écoles catholiques pour l'année 1889-90 démontre que les revenus ont été de \$133,375.52, et les dépenses de \$132,542.57, laissant une balance de \$832.95.

En cas de... ACTIF... PROPRIÉTÉ, etc... PASSIF... DÉBITES, etc...

LES SITUATIONS VACANTES

- ON DEMANDE au No 15 rue Henri, deux servantes bien recommandées... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade...

LES SITUATIONS VACANTES

- ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade...

LES SITUATIONS VACANTES

- ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade...

ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade... ON DEMANDE au No 116 rue St-Jacques, un homme garde-malade...

A VENDRE A TERREBONNE

Une propriété située près du ruisseau, avec maison et terrain fertile, à vendre à terrebonne.

ARGENT A PRÊTER SUR HYPOTHÈQUES

Argent à prêter sur hypothèques à 5% et 6% par cent.

ATTENTION!

Balances à foie et à charbon, pesant le cheval et le vachin, garanties pour quatre années.

DEMANDEZ À VOS MARCHANDS

de faire fabriquer vos imperméables par la MONTREAL WATERPROOF CLOTHING CO.

MARCHANDISES SÈCHES

A BON MARCHÉ

LETTRE D'ARSENAL

EDM. PRUNEAU

ACHETEZ LES CHEMISES BLANCHES

S. A. DE LORIMIER

ARTHUR GRAVEL

MUSIQUE NOUVELLE

COOK'S FRIEND

ARGENT A PRÊTER

L. BELANGER

A LOUER

PLUSIEURS BEAUX LOGEMENTS

L. J. HERARD

HOTEL ST-LOUIS

ARGENT A PRÊTER

A LOUER

PLUSIEURS BEAUX LOGEMENTS

L. J. HERARD

HOTEL ST-LOUIS

ARGENT A PRÊTER

A LOUER

PLUSIEURS BEAUX LOGEMENTS

L. J. HERARD

HOTEL ST-LOUIS

ARGENT A PRÊTER

A LOUER

PLUSIEURS BEAUX LOGEMENTS

L. J. HERARD

HOTEL ST-LOUIS

ARGENT A PRÊTER

A LOUER

PLUSIEURS BEAUX LOGEMENTS

COMMENT SE CRÉER UNE EXISTENCE

Un homme qui veut se créer une existence doit d'abord se donner un but et se fixer un idéal.

FATHER KENNEDY'S NERVE TONIC

Cette médecine agit directement sur le système nerveux, produisant un effet immédiat et durable.

NOUS FAISONS L'ENFANT TROUVÉ

Tout cela fut examiné soigneusement chez les Daumont, et on le jeta au feu après avoir assuré qu'aucune lettre de Théodore ne se trouvait dans ce feuillet de notes.

MEDICINS VÉTÉRINAIRES

O. FORTIN

PLOMBERS

BASTIEN & GAGNON

AGENTS D'IMMEUBLES

ARCHITECTES

ARCHITECTE ET MESUREUR

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

REMEDIE NATUREL

Attaque d'épilepsie, épilepsie, hémiparésie, paralysie, etc.

NOUS FAISONS L'ENFANT TROUVÉ

Tout cela fut examiné soigneusement chez les Daumont, et on le jeta au feu après avoir assuré qu'aucune lettre de Théodore ne se trouvait dans ce feuillet de notes.

MEDICINS VÉTÉRINAIRES

O. FORTIN

PLOMBERS

BASTIEN & GAGNON

AGENTS D'IMMEUBLES

ARCHITECTES

ARCHITECTE ET MESUREUR

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

REMEDIE NATUREL

Attaque d'épilepsie, épilepsie, hémiparésie, paralysie, etc.

NOUS FAISONS L'ENFANT TROUVÉ

Tout cela fut examiné soigneusement chez les Daumont, et on le jeta au feu après avoir assuré qu'aucune lettre de Théodore ne se trouvait dans ce feuillet de notes.

MEDICINS VÉTÉRINAIRES

O. FORTIN

PLOMBERS

BASTIEN & GAGNON

AGENTS D'IMMEUBLES

ARCHITECTES

ARCHITECTE ET MESUREUR

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

REMEDIE NATUREL

Attaque d'épilepsie, épilepsie, hémiparésie, paralysie, etc.

NOUS FAISONS L'ENFANT TROUVÉ

Tout cela fut examiné soigneusement chez les Daumont, et on le jeta au feu après avoir assuré qu'aucune lettre de Théodore ne se trouvait dans ce feuillet de notes.

MEDICINS VÉTÉRINAIRES

O. FORTIN

PLOMBERS

BASTIEN & GAGNON

AGENTS D'IMMEUBLES

ARCHITECTES

ARCHITECTE ET MESUREUR

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

ARCHITECTE

LA QUESTION OUVRIERE AUX ETATS-UNIS

La grande question de l'époque est, nul ne l'ignore plus, la question ouvrière. On peut l'appeler sociale si l'on veut, mais il s'agit surtout de la situation des ouvriers envers les patrons. En Europe, depuis cinquante ans, les économistes, les philosophes, les politiciens s'en préoccupent et jusqu'ici, cherchent vainement une solution. La liberté de s'associer, de former des syndicats, n'empêche pas les socialistes, les collectivistes et les anarchistes de s'organiser en armée redoutable, et de menacer l'existence même de la société.

La forme du gouvernement semble indifférente, puisque nous voyons cette affreuse plaie gagner tous les pays, qu'ils soient soumis au régime absolu, au régime constitutionnel ou républicain. La question sociale devient chaque jour et partout plus menaçante, parce qu'on s'obstine à refuser le seul remède possible: le retour au christianisme.

Aux Etats-Unis, à mesure que les usines, les industries, les chemins de fer ont pris de l'extension, la question ouvrière s'est compliquée, aggravée de plus en plus. La liberté absolue d'association a permis aux patrons, aux industriels, de s'entendre entre eux, de former des sociétés de combines pour défendre leurs intérêts et augmenter leurs bénéfices. Les ouvriers ont dû les imiter et s'organiser premièrement en sociétés réunissant ceux qui exercent la même profession, puis en associations plus générales des diverses branches dans les Etats.

C'étaient d'abord les Trade's Unions, importés d'Angleterre; ce furent ensuite les Chevaliers du Travail, qui s'étendent à tous les Etats et à toutes les professions. Voici maintenant l'alliance des fermiers et des grangers qui réunit ceux qui cultivent le sol.

Les patrons, pleins de confiance dans la force de leurs énormes capitaux, ne se sont pas fait de trop effrayer; ils croyaient devoir tenir les ouvriers sous leur prépondérance par le salaire, mais ils ont bientôt dû compter avec eux. Pour le moindre grief souvent, ils ont vu éclater la grève dans les mines, dans les usines, parmi les cochers, les ouvriers cordonniers, et dernièrement à New York les ouvriers en montres. Ces grèves se faisaient sur une vaste échelle et duraient assez longtemps. Elles apportaient naturellement beaucoup de troubles et de misères, et quand on venait à un arrangement, le sort de l'ouvrier était peu amélioré.

Il faut reconnaître que les patrons ont eu souvent des torts, en pressurant trop les ouvriers pour amasser plus de dollars. Ces derniers ont été malheureusement séduits par des théoriciens en socialisme venus d'Allemagne, et beaucoup d'entre eux ont élevé démesurément leurs prétentions. Aujourd'hui, le capital et le travail sont en guerre ouverte et les luttes éclatent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, presque toujours avec un déplorable résultat; il se fait un armistice, mais on ne signe pas de traité de paix.

La compagnie du Central de l'Etat de New-York, allant de New-York à Buffalo, avait jugé à propos de renvoyer quelques employés; on prétend que la cause de ce renvoi était leur affiliation à la société si puissante des Chevaliers du Travail. Un délégué de cette société réclame leur réinstallation. Le directeur de la compagnie répond qu'il n'a point à discuter avec cet étranger, qu'il ne veut avoir affaire qu'à ses employés.

Aussitôt le mot d'ordre est donné, et le lendemain, à sept heures et demie, le 8 août, tous les employés du Central et du Hudson se mettent en grève sur toute la ligne de ces voies ferrées.

Des wagons sont abandonnés dans les gares, dans les petites stations et jusque sur les tunnels. Il ne s'agit pas d'abord que d'empêcher le départ des trains de marchandises, puis on applique la grève aux trains de voyageurs, ne laissant marcher que les trains-poste.

Qu'on se figure le désappointement des voyageurs et des marchands, et cela dans toutes les stations à la fois. La compagnie aussitôt entra en négociations et les employés ne tardèrent point à reprendre le travail. La grève a duré trois jours, elle s'est étendue jusqu'à Chicago, et la force armée n'est pas intervenue, parce qu'il y a eu peu de désordres.

Les Chevaliers du Travail ont ainsi voulu prouver leur force. Partout où les droits d'un des membres de la société seront méconnus, on déclarera la grève. Voilà les résultats de la guerre entre ouvriers et patrons. Le christianisme seul peut enseigner et faire pratiquer aux uns comme aux autres leurs devoirs.

Mme Z... apprend par Calino que son mari a été tué dans un accident de chemin de fer, et elle se désolait. —Soyez heureuse, au contraire, lui dit Calino. Si vous étiez partie avec lui, le pauvre homme n'aurait personne pour le pleurer!

Mlle de X... demoiseille un peu libre: —Monsieur Gaetan, j'ai en un drôle de rêve la nuit dernière: je rêvais que nous étions mariés ensemble et que nous faisons notre voyage de noces à Venise. Peut-être vous est-il arrivé de rêver la même chose?

A quoi Gaetan répond ingénument: —Oh! je n'ai jamais de cauchemar!

Boreau fait la cour à Mme X, une femme charmante, quoique vieille. —Mais, dit celle-ci, vous ne voyez donc pas mes cheveux gris? —Oh! madame, vous avez l'air d'une fleur couverte de neige.

COMTE DE ROUVILLE

Prix obtenus par les membres de la société d'agriculture du comté de Rouville à l'exposition des produits agricoles et industriels, qui eut lieu à Rougemont le 15 septembre: CHEVAUX

Jument poulinière et son poulain —1er prix, Elie Beaudry; 2e, Félix Noisieux; 3e, Pierre Robert; 4e, Jérémie Théberge; 5e, Isale Charron; 6e, Théophile Auclair; 7e, Chs Meunier; 8e, Joseph Vadenais.

Chevaux de traits —1er prix, Henry Ostigny; 2e, Mélié Roy; 3e, Pierre Théberge; 4e, Jérémie Théberge; 5e, Francis Standish.

Pouliches de 2 ans —1er prix, Célestin Gaboury; 2e, Joseph Gérard; 3e, Clément Séguin.

Poulinas de 2 ans —1er prix, Joseph Mailloux; 2e, Cléophas Nadeau.

Poulinas d'un an —1er prix, Félix Bessette; 2e, Nicholas Brouillet; 3e, Félix Noisieux.

Pouliches d'un an —1er prix, Albert Standish; 2e, Frédéric Noisieux; 3e, Flavien Dion.

Vaches à lait —1er prix, Hormidas Gingras; 2e, Joseph Ostigny; 3e, Louis Ledoux; 4e, Emilie Gadhols; 5e, Alfred Ostigny; 6e, F. H. Carden.

Génisse de 2 ans —1er prix, Hormidas Gingras; 2e, Joseph Fontaine; 3e, James Standish.

Génisse d'un an —1er prix, Noël Alix; 2e, James Standish; 3e, F. H. Carden.

Génisse du printemps —1er prix, Richard Evans; 2e, Robt. A. Standish; 3e, Robt. M. Standish.

Taureau de 2 ans et plus —1er prix, James Standish; 2e, Richard Evans; 4e, Noël Alix.

Taureau d'un an —1er prix, Onias Crossfield; 2e, Jethro Bachelier; 3e, Louis Ledoux.

Taureau de l'année —1er prix, Toussaint Lavallée; 2e, Richard Standish; 3e, Robt M. Standish.

Bœuf d'un an et plus à laine longue —1er prix, Etienne Poulin; 2e, Thimoté Martel; 3e, George Arès.

Bœuf de l'année à laine longue —1er prix, Adolphe Oumette; 2e, Etienne Poulin; 3e, Pierre Théberge.

Brebis d'un an et plus à laine longue —1er prix, Etienne Poulin; 2e, Henry Ostigny; 3e, J. Bie, Leroux.

Brebis de l'année à laine longue —1er prix, Prosper Guertin; 2e, Adolphe Oumette; 3e, Etienne Poulin.

Bœuf d'un an et plus à laine courte —1er prix, Francis Standish; 2e, Chs Gauvin; 3e, George Arès.

Bœuf de l'année à laine courte —1er prix, Hubert Gingras; 2e, Antime Arès; 3e, George Arès.

Brebis d'un an et plus à laine courte —1er prix, Adolphe Oumette; 2e, Antime Arès; 3e, Alphonse Hamel.

Brebis de l'année à laine courte —1er prix, Joseph Vadnais; 2e, Antime Arès; 3e, Alphonse Hamel.

Cochons de l'année —1er prix, John E. Standish; 2e, Alfred Rainville; 3e, Frédéric Noisieux; 4e, Albert Standish.

Truies de l'année —1er prix, Alfred Rainville; 2e, J. N. Martel; 3e, James Standish; 4e, Jérémie Théberge.

Couple d'olés —1er prix, George Arès; 2e, Isale Ducharme; 3e, Nap. Théberge.

Couple de dindes —Jérémie Théberge, Nap. Théberge, Alphonse Hamel.

Couple de canards —1er prix, George Arès; 2e, Pierre Théberge; 3e, Jérémie Théberge.

Poules et coqs —1er prix, Alfred Rainville; 2e, N. Martel; 3e, Toussaint Lavallée.

Pigeons —Prix extra à Pierre Denis.

PRODUITS DE LA LAITERIE Pour les meilleurs 25 lbs de beurre —1er prix, Pierre Paquette; 2e, James Standish; 3e, Isale Charron; 4e, Hubert Fontaine; 5e, Richard Evans.

pho Oumette; 3e, Robt. A. Standish; 4e, Joseph Girard.

Couvrepiéds d'étoffe tout laine —1er prix, Pierre Théberge; 2e, Jérémie Théberge; 3e, George Arès; 4e, Napoléon Théberge.

Couvrepiéds en coton en un seul —1er prix, Dame C. Rolland; 2e, Hubert Gingras; 3e, J. N. Martel; 4e, Robt A. Standish; 5e, Clément Séguin.

Châle ou écharpe —1er prix, Pierre Théberge; 2e, George Arès; 3e, Jérémie Théberge; 4e, Isale Charron; 5e, Pierre Malo.

Bas en laine —1er prix, Jethro Bachelier; 2e, Simon Noisieux; 3e, John E. Standish.

Bas en coton —1er prix, Robert A. Standish; 2e, John E. Standish.

Chaussons en laine —1er prix, John E. Standish; 2e, Pierre Théberge; 3e, Robt H. Standish.

Gants ou mitaines —1er prix, Robt A. Standish; 2e, John E. Standish.

Objets d'arts en cuir, en soie, en cheveux et en peinture —1er prix, Joseph Fortin; 2e, Simon Noisieux; 3e, Robt H. Standish; 4e, Joseph Girard; 5e, Jos N. Martel.

Meilleures objets et manufactures en laine, à l'aiguille ou au métier —1er prix, Hubert Gingras; 2e, Geo. Arès; 3e, Pierre Malo; 4e, Pierre Paquette; 5e, Napoléon Arès.

FRUITS ET LÉGUMES Pommes, meilleure collection —1er prix, Frégeau Frères; 2e, Robert Carden.

Les 5 pommes les plus pesantes —1er prix, Frégeau Frères.

Meilleures pommes Alexandrine —1er prix, Henry Ostigny; 2e, Onias Crossfield.

Meilleure Ben Davis —1er prix, Frégeau Frères; 2e, Jethro Bachelier.

Meilleure calleville blanche —1er prix, Robert Evans; 2e, Jethro Bachelier.

Meilleures arabes —1er prix, C. N. Frégeau; 2e, do.

Meilleures duchesse d'Oldenbourg —1er prix, F. A. Carden; 2e, Frégeau Frères.

Fameuses —1er prix, Robert Evans; 2e, Pierre Paquette.

Meilleures Golden Russett —1er prix, Frégeau Frères; 2e, Jethro Bachelier.

Meilleures Wealthy —1er prix, Jethro Bachelier; 2e, L. H. Bachelier.

Meilleure collection de raisins —1er prix, Robert Carden; 2e, C. N. Frégeau.

Pour les 5 meilleurs variétés de raisins —1er prix, Robert Carden.

Pour les plus grosses grappes de raisin noir —1er prix, C. N. Frégeau; 2e, Robert Carden.

Pour les 5 plus grosses grappes de raisin Rouge —1er prix, Robert Carden.

Pour les plus grosses grappes de raisin blanc —1er prix, C. N. Frégeau; 2e, Robert Carden.

Patate, meilleure collection —1er prix, L. H. Bachelier; 2e, Antime Arès.

Blé d'Inde, meilleure collection —1er prix, Jethro Bachelier; 2e, James Standish.

Meilleur citron —1er prix, John E. Standish; 2e, Frs Standish.

Tomates —1er prix, Charles Gauvin; 2e, Robert Carden.

Pour les meilleures poires —Prix extra accordé à Olivier Loisel du Mont Saint-Hilaire.

Légumes, meilleures collections —1er prix, Jethro Bachelier; 2e, Frs Standish; 3e, Charles Gauvin; 4e, L. H. Bachelier.

COUPONS! COUPONS!

Nous avons réduit à plus de la moitié de leur valeur réelle pour vente immédiate

5,000 Coupons de diverses Marchandises!

Tous les coupons ci-dessous énumérés sont de longueur suffisante et peuvent répondre aux mêmes usages que s'ils étaient achetés en pièce.

N'oubliez pas que nous les vendons pour moins de la moitié de leur valeur primitive.

Vous pouvez faire votre choix dans les marchandises suivantes:

- 830 coupons de Flanelles unies, de toutes les couleurs.
850 coupons d'Indiennes.
140 coupons de Cotons ouatés.
320 coupons de Cotons carreaux.
200 coupons de Winceys.
600 coupons de Tweeds.
500 coupons d'Étoffes à robes.
200 coupons d'Étoffes à manteaux.
400 coupons de Velours et Peluches, assortis.
180 coupons de Soies unies et de couleurs.
220 coupons de Tapis de plancher.
160 coupons de Prêlarts, etc., etc., etc.

Nous offrons aussi à 35c, 40c, 50c et 60c la verge une immense quantité de

TWEEDS CANADIENS!

qui nous ont été consignés par une manufacture en liquidation. CES TWEEDS VALENT LE DOUBLE DU PRIX MARQUÉ

DUPUIS FRERES COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET SAINT-ANDRE

Attraction sans précédent Plus d'un million distribués



LOTTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Incorpore par la législature pour des fins d'éducation et de charité, et reconnu dans la constitution actuelle de l'Etat, en 1878, par une majorité écrasante du vote populaire, et une majorité écrasante du vote populaire, et une majorité écrasante du vote populaire.

Le grand tirage extraordinaire, ont lieu semi-annuellement en Juin et en Décembre, et les tirages à 500,000 et 1,000,000 ont lieu dans chacun des autres dix mois de l'année. Tous les tirages se font en public à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, LA.

Reputée depuis vingt ans pour l'intensité de ses tirages et la promptitude de ses paiements.

Notre certifier par les présentes que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages annuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous sommes personnellement les tirages mêmes, et que nos tirages sont faits à nos bureaux, impartialement et dans un lieu ouvert à tous; et nous certifions que "fac étatis" de notre signature dans ces annonces.

Signature de contrat: Tous les parents et amis sont réunis et le notaire, qui va libeller l'acte, s'apprête à attester sa plume d'olive avec un charmant petit canif.

Oh! pas de canif mouillé, s'il te prie la plume en lui tendant une plume de fer, il n'aurait qu'à tomber sur le contrat.

Grand tirage mensuel à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Mardi, 14 Octobre 1890. PRIX CAPITAL: \$300,000

100,000 billets dans la roue LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$50,000 soit \$50,000
2 PRIX DE \$25,000 soit \$50,000
3 PRIX DE \$10,000 soit \$30,000
4 PRIX DE \$5,000 soit \$20,000
5 PRIX DE \$2,500 soit \$12,500
6 PRIX DE \$1,000 soit \$6,000
7 PRIX DE \$500 soit \$3,500
8 PRIX DE \$250 soit \$2,000
9 PRIX DE \$100 soit \$900
10 PRIX DE \$50 soit \$500
11 PRIX DE \$25 soit \$250
12 PRIX DE \$10 soit \$100
13 PRIX DE \$5 soit \$50
14 PRIX DE \$2 soit \$20
15 PRIX DE \$1 soit \$10
16 PRIX DE \$0.50 soit \$5
17 PRIX DE \$0.25 soit \$2.50
18 PRIX DE \$0.10 soit \$1
19 PRIX DE \$0.05 soit \$0.50
20 PRIX DE \$0.02 soit \$0.20
21 PRIX DE \$0.01 soit \$0.10
22 PRIX DE \$0.005 soit \$0.05
23 PRIX DE \$0.002 soit \$0.02
24 PRIX DE \$0.001 soit \$0.01
25 PRIX DE \$0.0005 soit \$0.005
26 PRIX DE \$0.0002 soit \$0.002
27 PRIX DE \$0.0001 soit \$0.001
28 PRIX DE \$0.00005 soit \$0.0005
29 PRIX DE \$0.00002 soit \$0.0002
30 PRIX DE \$0.00001 soit \$0.0001

PRIX APPROXIMATIFS 100 PRIX DE \$500 soit \$50,000
100 PRIX DE \$250 soit \$25,000
100 PRIX DE \$100 soit \$10,000
100 PRIX DE \$50 soit \$5,000
100 PRIX DE \$25 soit \$2,500
100 PRIX DE \$10 soit \$1,000
100 PRIX DE \$5 soit \$500
100 PRIX DE \$2 soit \$200
100 PRIX DE \$1 soit \$100
100 PRIX DE \$0.50 soit \$50
100 PRIX DE \$0.25 soit \$25
100 PRIX DE \$0.10 soit \$10
100 PRIX DE \$0.05 soit \$5
100 PRIX DE \$0.02 soit \$2
100 PRIX DE \$0.01 soit \$1
100 PRIX DE \$0.005 soit \$0.50
100 PRIX DE \$0.002 soit \$0.20
100 PRIX DE \$0.001 soit \$0.10
100 PRIX DE \$0.0005 soit \$0.05
100 PRIX DE \$0.0002 soit \$0.02
100 PRIX DE \$0.0001 soit \$0.01
100 PRIX DE \$0.00005 soit \$0.005
100 PRIX DE \$0.00002 soit \$0.002
100 PRIX DE \$0.00001 soit \$0.001

PRIX TERMINAUX 500 PRIX DE \$100 soit \$50,000
500 PRIX DE \$50 soit \$25,000
500 PRIX DE \$25 soit \$12,500
500 PRIX DE \$10 soit \$5,000
500 PRIX DE \$5 soit \$2,500
500 PRIX DE \$2 soit \$1,000
500 PRIX DE \$1 soit \$500
500 PRIX DE \$0.50 soit \$250
500 PRIX DE \$0.25 soit \$125
500 PRIX DE \$0.10 soit \$50
500 PRIX DE \$0.05 soit \$25
500 PRIX DE \$0.02 soit \$10
500 PRIX DE \$0.01 soit \$5
500 PRIX DE \$0.005 soit \$2.50
500 PRIX DE \$0.002 soit \$1
500 PRIX DE \$0.001 soit \$0.50
500 PRIX DE \$0.0005 soit \$0.25
500 PRIX DE \$0.0002 soit \$0.10
500 PRIX DE \$0.0001 soit \$0.05

PRIX DES BILLETS: Billet complet, \$25; Demi \$12.50; Quart \$6.25; Dixième \$2.50; Vingtième \$1.25. Prix des Clubs, 50 billets d'une plaquette pour \$50.

Envoyer tout argent par l'Express, et la Compagnie paiera les frais de port. M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme partie de la constitution de l'Etat, et qui est le suprême des E.U., un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la Constitution de cet Etat, n'expire que le premier janvier 1895.

Le séculaire de l'Etat de la Louisiane, qui est abrogée le 10 de juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit voté au peuple, à une session qui aura lieu en 1892, amendement destiné à proroger la charte de la Copropriété de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf. Ceci signifie évidemment que le vote populaire sera en faveur de la loterie.

GEO. A. HOLLAND & FILS

Carrosses de Poupées! Carrosses de Poupées, \$1.25; unis, \$1.50; Carrosses de Poupées de \$2 à \$2.50; Carrosses de \$3 à \$4; Poupées de \$1.25 et \$1.50. NOUVEAUTES de France, Allemagne, Angleterre et Amérique. Nous avons décidé de conduire nos carrosses d'après le système du Grand Marché de Paris. DÉPARTEMENT DE TABIÈRIE Tapissier venant des principaux fabricants du monde. Chambres tapissées de \$2 à \$5. DÉPARTEMENT DE PANIERS Paniers confectionnés sur les lieux. Paniers français, allemands, anglais et américains. Genres aussi préparés, 50c. DÉPARTEMENT DE PERLES 70 carrosses tout 2.00 l'unité main. Perles en verre, métal, bronze et autres en main. Nous insistons avoir le plus grand assortiment de perles en Amérique. DÉPARTEMENT DE MUSEUR Ce département occupe tout le No. 1760 et comprend les comptoirs les plus nouveaux, sous la direction de FRED. H. W. HOLLAND. Département de Marchandises de fantaisie: Nouveautés de 10c à \$45.

GEO. A. HOLLAND & FILS

1756, 1758, 1760 rue Notre-Dame et 29 à 37 rue St Jean. 23-3 M Y S



MOULINS DES MARCHANDS

Pour la préparation des Cafés et des Epices avec machineries à vapeur des plus améliorées et scientifiques. Bureaux et Moulins 43 et 45 rue du Collège, Montreal. Bell Telephone 1909. S. MARROTE, Propriétaire. Seul fabricant de la célèbre poudre à pâte WINDSOR BAKING POWDER 29 mars la v

L'Association du Blanc de Plomb du Canada

The White Lead Association of Canada. Cette association a été formée pour protéger les consommateurs contre le blanc de plomb falsifié et vendu comme pur. Il n'y a pas de combinaison de prix. Nous prévenons les acheteurs contre certaines marques de blanc de plomb maintenant en vente et portant les étiquettes "Veritable" et "Pure" et qui ne sont pas de la poudre. Chaque boîte de blanc de plomb, marque canadienne, est garantie plomb pur et porte l'étiquette suivante:

30 ST. JOHN STREET, CANADIAN STANDARD.

THE WHITE LEAD PAINT CONTAINED IN THIS PACKAGE IS GUARANTEED BY THE WHITE LEAD ASSOCIATION OF CANADA TO BE ABSOLUTELY PURE.

MONTREAL. Secy of the Association. Prenez garde pour éviter cette étiquette et vous ne serez pas trompés. Les fabricants qui vendent en gros, excusent aux écrivains suivants: à Toronto, Elliot et Cie; à Hamilton, Henry et Cie; à C. C. Peabody et Cie; à Montréal, W. H. C. Peabody et Cie; à Québec, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jean, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jovite, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Léonard, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Roch, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Yves, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Zénon, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Jacques, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Joseph, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Louis, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Martin, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Michel, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Nicolas, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Pierre, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sébastien, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Sulpice, W. H. C. Peabody et Cie; à St-Vincent, W. H. C. Peabody et Cie; à

DEUXIEME EDITION

REVUE DE LA SEMAINE

Montreal, 10 octobre 1890.

On annonce d'Ottawa que les Américains achètent beaucoup d'orge de ce temps-ci dans les environs. Le prix courant est de 60 centes le minot.

Les Américains se hâtent d'acheter notre orge avant que la nouvelle loi ne fasse la porte aux produits étrangers. Il est certain que les brasseries américaines vont avoir à souffrir considérablement de la loi McKinley.

M. Fuller, architecte du département des Travaux Publics, à Ottawa, vient de terminer les plans d'une aile qui sera ajoutée, cet hiver, à la partie nord de l'édifice actuel de la Cour Suprême. Cette extension servira de chambres pour les juges et les avocats. On transportera la bibliothèque à l'étage inférieur et on fera subir des améliorations considérables à la salle des audiences.

Le docteur Bertillon est dans l'erreur, dit Camille Flammarion, en soutenant, contre la cosmologie astronomique, que l'année 1899 sera la dernière de ce siècle et que l'année 1900 fera partie du vingtième. Il est constaté que la première année de notre ère a été dénommée l'an I et non pas l'an 0. Le premier siècle a commencé l'an 1 et a fini l'an 100. Le vingtième siècle commença le 1er janvier 1901.

Le Canada sera représenté à la douzième exposition annuelle d'orge qui sera tenue par les brasseries, les fabricants de malt et les distillateurs dans la Salle Agricole Royale, à Londres, Angleterre, du 20 au 26 courant. C'est la plus importante exposition d'orge dans le monde entier, et le professeur Saunders, directeur de la ferme expérimentale d'Ottawa, a eu l'heureuse idée de préparer des échantillons pour le Canada, malgré le peu de temps qu'il a eu à sa disposition; car le gouvernement a été notifié ces jours derniers que cette exposition allait avoir lieu à Londres. Par conséquent les échantillons d'orge à deux rangs que l'on a expédiés en Angleterre auraient pu être plus beaux si on les avait choisis dans d'autres circonstances. Cependant les échantillons de la ferme expérimentale pourront donner une excellente idée de la valeur de l'orge canadienne.

Cette exposition se fait sur une base purement commerciale. Elle est conduite par des hommes qui achètent le plus d'orge dans tout l'univers. Ce fait a déjà entraîné un professeur Saunders tout l'importance de faire connaître aux brasseries et fabricants de malt les produits que le Canada peut leur fournir.

Le Canada a fait des progrès considérables dans la culture de l'orge à deux rangs, et quand bien même nous ne ferions pas de mieux, nous n'aurions pas de meilleure occasion de faire connaître notre orge et de la faire apprécier par les meilleurs juges. Les récompenses seront accordées pour l'orge récoltée dans le Royaume-Uni et en dehors, de sorte que le Canada viendra en concurrence directe avec le Danemark, la France et l'Allemagne, qui sont certainement des rivaux formidables. Lorsque les Canadiens seront parfaitement au fait de la culture de l'orge à deux rangs, ils n'auront pas à redouter la concurrence de ces pays.

Les cultivateurs du Canada attendront avec un vif intérêt le résultat de cette exposition sur le plus grand marché d'orge de l'univers, et l'on avouera que le professeur Saunders, agissant au nom du ministère de l'Agriculture, a pris une sage décision en faisant représenter le Canada à cette exposition. Sir Charles Tupper a fait les entrées, et l'on s'attend que les échantillons arriveront à temps.

On ne note pas de transaction importante pour le moment dans les beurres. Les affaires sont bornées à la consommation locale. On recherche des crèmes riches à bon prix. Les beurres des Cantons de l'est ne sont pas, depuis quelque temps, aussi uniformément bons que de coutume. Nous cotons les crèmes récentes à 21c, à 22c les plus anciennes 18c, à 20c, les Cantons de l'Est 15c, à 16c, et les Cantons de l'Est 12c, à 13c. Il y a encore considérablement à faire pour provoquer une demande d'exportation de nos beurres plus forte que celle qui existe aujourd'hui.

Le marché aux fromages est tranquille. Il n'y a eu peu de demande du dehors. Ce que l'on recherche de préférence, ce sont les marques récentes. Les fabricants généralement ne cèdent que fort peu. Les bons fromages sont cotés ici par les jobsbers à prix variant de 9c à 10c et les fromages moyens de 8c à 9c.

À Liverpool, le fromage est coté 4s. À Woodstock, Ont., au contraire, il s'est présenté environ 1000 boîtes de fromage, dont 400 boîtes, marque d'achet ont été prises à 9c.

Les affaires se maintiennent actives dans le commerce de détail de produits de la semaine dernière. Dans les articles d'assortiment général nous notons un changement dans le prix de l'huile qui fut aujourd'hui de 6c à 6c. Les autres produits de détail sont à peu près stationnaires. La cote de la mélasse est la même que la semaine dernière, ferme à 35c; à la tonne et à 41c aux petits lots.

Nous cotons les sucres jaunes à 5c à 5c, et les blancs comme suit: Extra ground... 6c 50 Cent loaf... 5c 75 Powdered... 5c 75 Extra granulated... 5c 75

La dernière huitaine semble avoir été une période de transition entre l'été qui vient de finir et l'automne qui commence. Le chiffre des affaires a été assez bon en tant que ventes. Mais les paiements, en somme, ont laissé à désirer surtout dans la marchandise sèche qui a fort mal commencé le mois d'octobre sous ce rapport.

L'élévation de la semaine est l'organisation définitive du syndicat pour contrôler la production du coton. Les détails de cette organisation seront sans doute mieux connus dans quelques jours. Mais ce fait lui-même seul, fait présumer une hausse prochaine dans les cotons.

Le marché monétaire est assez facile pour les prêts à demande à 6 et 6 1/2 p. c. et 6 et 6 1/2 p. c. pour l'escompte sur bon papier. Le change sur Londres vaut, à vue 91 1/2 et par le câble transatlantique 10 à 10 1/2.

La rente française 3 pour cent fait 94 5/8 f. à la hausse. Le Pacifique Canadien fait à Londres 7 1/2 et à New-York 7 1/2.

Les ventes de marchandises sèches durant la semaine dernière ont tenu le commerce de gros convenablement occupé. Les détaillants de la campagne ayant commencé à donner des commandes dans une bonne mesure tant aux voyageurs sur la route qu'aux magasins de gros directement. À la ville, les ventes en détail sont assez bonnes pour les besoins courants. Il ne se fait pas encore une forte demande de lainages.

En général les prix se maintiennent, sans remise de fonds par les détaillants ont été, la semaine dernière, aussi pauvres qu'il est possible de l'imaginer. Comparativement à la période correspondante de 1889, la semaine dernière a été pauvre en paiements, ce qui est un mauvais commencement de mois.

On nous dit qu'un syndicat est définitivement formé pour contrôler un certain nombre de manufactures de coton et l'on donne comme preuve que l'un des fabricants compris dans le nouveau "trust", aurait retiré ses échantillons. Les détails complets de la nouvelle combinaison n'ont pas encore transpiré, mais on en sait assez dans les cercles de gros pour conclure à une élévation assez prochaine des prix des cotons.

On n'a pas, paraît-il, trouvé de meilleur moyen que la formation d'un syndicat pour contrôler dans le pays la production et les prix des cotons. Il y a lieu de croire que la tendance des prix sera désormais à la hausse, et après tout, ce n'est pas un si grand mal.

GRAINS ET FARINES Il y a un peu plus de fermeté qu'à l'ordinaire sur le prix du blé sur les marchés anglais sans que pourtant l'activité soit encore bien prononcée. Les cultivateurs anglais jouissent actuellement d'une bonne température qui facilite beaucoup le battage de leurs blés.

Rien de nouveau à enregistrer sur le marché aux grains de Montréal qui se maintient tranquille. Il n'y a rien de nouveau à signaler dans le commerce de détail de produits de la semaine dernière. On ne note pas de transaction importante pour le moment dans les beurres. Les affaires sont bornées à la consommation locale.

On ne note pas de transaction importante pour le moment dans les beurres. Les affaires sont bornées à la consommation locale. On recherche des crèmes riches à bon prix. Les beurres des Cantons de l'est ne sont pas, depuis quelque temps, aussi uniformément bons que de coutume.

Le mouvement des œufs sur notre marché est régulier, sans changement de prix et sans accumulation de stock. Comme cet article est admis en franchise au Canada, il règne une certaine anxiété parmi les commerçants au sujet des transactions sur la production d'œufs de la prochaine saison. Nos commerçants, par suite du caractère prohibitif du tarif américain, se voient empêchés d'exporter aux États-Unis d'un autre côté, l'an prochain, de bonne heure, le marché canadien sera probablement inondé par des quantités d'œufs venant des États du Sud qui viendront faire une concurrence ruineuse au produit canadien. Quelques commerçants sont donc d'avis de demander au gouvernement d'imposer un droit d'entrée assez fort sur les œufs venant des États-Unis.

Les affaires se maintiennent actives dans le commerce de détail de produits de la semaine dernière. Dans les articles d'assortiment général nous notons un changement dans le prix de l'huile qui fut aujourd'hui de 6c à 6c. Les autres produits de détail sont à peu près stationnaires. La cote de la mélasse est la même que la semaine dernière, ferme à 35c; à la tonne et à 41c aux petits lots.

quart, les signaux rouges réalisaient \$2.50 à \$2.75 le baril, les atoucas font \$2.50 et le quart. Les pommes sont fermes au prix de la semaine dernière.

CHÈRES, CHAUSURES ET PEAUX Le marché aux œufs se maintient ferme, au dernier cours avec de bonnes ventes. Les peaux vertes font encore 50, 70 et 60 pour les Nos 1, 2 et 3 respectivement. Pour ce qui est des chaussures, les prix sont graduellement montés à 12c. Les verres à vitres et les couleurs sont stables.

Un avis récent de Petrole, annonce que l'huile de charbon est à 14c, le prix s'en maintient très ferme ici à 17c.

Les huiles grasses sont fermes au cours mentionné. L'oléine est maintenant montée à 12c. Les verres à vitres et les couleurs sont stables. Un avis récent de Petrole, annonce que l'huile de charbon est à 14c, le prix s'en maintient très ferme ici à 17c.

Le marché en cassez pas peu curieux. Nous cotons la morue \$5.50 en quart. Il n'y a pas de beau hareng sur le marché. On n'y trouve que des shors herring. D'après les dernières nouvelles du Labrador, ce poisson sera rare cet automne, la pêche y ayant fait défaut.

LES AFFAIRES EN MÉTAUX Les affaires en métaux sont passables à cote stable. Les ferromagnés sont actives dans le moment. Le marché métallurgique en Angleterre continue à s'améliorer. Il y a une grande activité dans la demande. La tendance à la baisse de la fonte No 3, qui s'était un moment arrêtée, s'est maintenant complètement arrêtée, mais il y a une hausse sérieuse et cela malgré le rapport du Board of Trade peu satisfaisant.

En effet les statistiques des exportations de fer ont été assez faibles pour le mois d'août et les spéculateurs à la baisse comptent qu'avec un marché aussi incertain, il aurait pu davantage forcer les prix à la baisse, mais ils n'ont rien fait. Le 29 septembre, le jour où on pouvait généralement profiter des détails de ces documents, les prix ont monté. Il est évident qu'on a considéré les rapports comme un témoignage de fermeté, mais on ne compte pas en avoir de l'avenir. Il y a en effet de bonnes raisons pour croire que les affaires seront très animées à l'été de l'été prochain.

Le marché des ferres fins est en reprise très marquée, et les fabricants considèrent l'avenir avec plus de confiance. Quelques-unes des usines à fer reçoivent de meilleures spécifications et les marchands ont plus de disposition à accepter des livraisons, non seulement pour augmenter leurs magasins, mais aussi pour livraisons à leurs clients. Parmi ces derniers les maisons d'exportation demandent de fortes quantités de fer.

La consommation à l'intérieur du pays est à la hauteur d'une bonne moyenne et dans quelques cas le fer fait défaut. Les fers crown bars sont cotés fermes aux derniers prix de vente. Pour les barres ordinaires font de très bonnes affaires avec des prix en hausse. Les tôles pour chaudières et pour navires sont bien demandées. Quelques constructeurs importants ont reçu des commandes de travail pour l'année entière.

Les fabricants de feuillards reçoivent des commandes plus fortes pour l'intérieur du pays et pour les cornières il y a aussi une forte demande. Pour les barres pour augmenter ou à inscrire de bonnes commandes pour livraison pendant la plus grande partie de l'année et les nouveaux contrats ne seront acceptés qu'à des prix en hausse.

LA SAINT-EDOUARD Et les étudiants de Laval L'honorable juge Jetté, a dit à son cours de droit civil: "Nous avons vu que les cours de justice en France sont ouvertes chaque année, à la saint-Martin, par une messe du Saint-Esprit. Eh bien! nous autres, nous aussi, notre messe du Saint-Esprit, lundi matin, à 8 heures, à la cathédrale. Vous êtes invités à y assister. Et comme ce jour-là, par une messe du Saint-Esprit, nous aurons le privilège de Mgr l'Archevêque, ce sera congré."

Les étudiants en médecine de Laval seront aussi invités.

Merveilleuse découverte Moyen de faire le genre du "Monde" en deux heures Mardi prochain, 14 octobre, dans la magnifique salle de l'École Saint-Pierre, au coin des Saint-Henri et de la rue de la Montée, le célèbre professeur L. G. Armstrong reproduira sur une immense toile, au moyen de son admirable stéréopticon, les vues les plus grandioses prises dans ses voyages autour du "Monde". M. Armstrong sait, dans un français net et clair, faire saisir en peu de mots le côté intéressant de ses panoramas. Il assaisonne ses explications d'anecdotes originales, de réflexions spirituelles et d'enseignements les applaudissements des spectateurs.

Présentation Les officiers du 6ème bataillon de Montréal ont présenté hier soir leur drapeau et un riche cadeau au major Prévost à l'occasion de son mariage avec Melle Fraser, de Fraserville. La présentation a eu lieu dans les salles du bataillon, rue Craig.

Association Médicale Veterinaire Française de Montréal affiliée à l'École de Médecine Veterinaire Laval. Jeudi soir à huit heures, le neuvième jour d'octobre, au huit cent quatre vingt dix, une assemblée de la susdite association a eu lieu dans une des salles de l'École sous la présidence de M. V. T. Daubigny Jr. Dr. M. A. Dufresne assistait comme secrétaire. Les membres ont procédé à la nomination des officiers de cette association pour la session 1890-91.

Après quelques explications données par M. le président sur les avantages que présente cette association, les membres ont nommé pour leur président M. V. T. Daubigny Jr., directeur; Dr. P. H. Laroque, président actif; Dr. V. T. Daubigny Jr., vice-président; M. L. G. Lapointe, secrétaire; M. A. Manfette, bibliothécaire.

Après quelques délibérations il a été décidé que l'assemblée générale de Saint-Jean, serait une lecture sur l'influence et que M. V. T. Daubigny Jr., une communication sur la fourrière aigle.

L'assemblée fut close à une heure très avancée.

LE DRAME DE CUMBERLAND L'arrestation de Laroque - Ouverture CUMBERLAND, Ont., 10 - Une foule de personnes accourut de toute part visiter les restes des deux fillettes petites filles et la pauvre famille. Les blessures, les contusions et les contusions que l'on remarqua sur leur tête, le cou et la figure des deux petites mortes démontrent que leur assassin leur a porté des coups d'épée et de couteau, avant l'entrée de l'hôtel Windsor. Bientôt l'on s'agitait et l'on voulait le lyncher. Le nommé Wilson, oncle des victimes s'écria qu'il fallait du sang pour venger les deux victimes. Cependant la police parvint à rétablir l'ordre.

Le prisonnier dit qu'il n'est pas coupable; qu'il a suivi, en effet, les deux petites filles pendant quelque temps mardi soir, mais qu'il a eu peur de les suivre plus longtemps. Une route et il a été les perdes de vue; puis il s'en est allé chez son frère.

Le Dr Wm Ferguson, dans son rapport, à l'enquête qui vient de commencer, dit que les deux petites filles ont été trouvées dans un état étrange. Il n'a découvert sur les habits du prisonnier aucune trace de sang.

John Windsor, hôtelier, dit que Laroque avait bu du whiskey quand il est parti mardi soir, vers quatre heures de l'après-midi, en même temps que les deux petites filles sortaient de l'école.

M. Robert Dairymple dit que mardi soir un peu après cinq heures il a vu deux enfants dans un chemin de grande crèche de détresse. Au meurtre! Au meurtre! mais il n'a pas pu déterminer de quelle direction venaient ces cris.

Le meurtrier qui depuis l'arrestation de Laroque a été emprisonné, a fait part à leurs maris de propositions à elles faites en différents temps par Laroque et que ce dernier aurait un jour commis un meurtre. Il a dit qu'il a vu un jeune fille du nom de Simonne, que celle dernière, par ses cris, l'aurait effrayé et mis en fuite.

D'aucuns prétendent aussi que Laroque a déjà subi une condamnation à l'Ontario.

C'est le détective Grier a pris les bottes du prisonnier Laroque et s'est rendu dans le bois, à l'endroit où il fut trouvé le corps des deux petites filles. Il a découvert dans la boue des empreintes de pas, qui sont sur des chaussures parfaitement sûres se sont adaptées parfaitement.

B. HUTCHINS & CIE Agente d'immobilier de location et financier Bâtisse de la New-York Life

MAGNIFIQUES PLACEMENTS Nouvelle maison en pierre, trois étages, avec jardin, situé dans le quartier de St-Antoine. 2000

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

Un autre beau logement en briques, rue St-Jacques, au coin de la rue St-Jacques, avec cour et jardin. 1500

AU BON MARCHÉ! 1867, 1869 et 1871 rue Notre-Dame, près de la rue McGill

VALIQUETTE & VALIQUETTE PROPRIETAIRES Grande Vente à Bon Marché!

Robes et manteaux Ce département, sous l'habile direction de Mme MOREL, récemment arrivée de New-York, offre toutes les garanties à notre nombreuse clientèle pour la confection des Robes et Manteaux.

FLANELLE - FLANELLE - FLANELLE Bonne flanelle grise à 10 cents. Couvertures blanches et de couleur

ALPHONSE VALIQUETTE ALFRED A. VALIQUETTE 1867, 1869 et 1871 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Propriété de valeur à l'Encaz Mardi, le 21 octobre

Marchandises Sèches ETC., ETC. A L'ENCAZ

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

GRANDE VENTE A L'ENCAZ Propriétés Foncières!

MATIN D'OCTOBRE

C'est l'heure exquise et matinale
Que rougit un soleil soudain,
A travers la brume automnale,

MOUVEMENT CATHOLIQUE AU CANADA

La Revue Française nous apporte
Le texte d'une nouvelle étude de M.
Rameau de Saint-Père sur le mouve-

Elle fait suite à un autre travail
que nous avons déjà signalé et qui se
rapportait uniquement à la progres-

Cette seconde étude, comme la
première, est faite consciencieuse-

Ce que M. Rameau désire établir
ici, c'est que l'accroissement des
catholiques français au Canada a

Sa démonstration est appuyée sur
les quatre recensements de l'Amé-

Dans les quatre provinces cana-

Durant la même période, les ca-

Les catholiques français ont donc
progressé de 74 pour cent pendant

M. Rameau attribue cette infé-

Tous les Etats de l'Amérique du

Dans la province d'Ontario, l'ac-

Les comtés de Prescott et de Rus-

On a trouvé dans ces mêmes com-

Dans les comtés contigus de Glen-

En 1851, on comptait dans ces

Les Français étaient pourtant ici,

observe M. Rameau, tout à fait sur

Néanmoins, en 1851, ils n'é-

Dans le diocèse de Toronto, le

Dans le diocèse d'Hamilton, ce

Dans le Nouveau-Brunswick, la

Les seuls développements que

manifeste la population catholique

Si ces derniers, reprend l'auteur

de l'étude dont nous nous occupons,

atteignent aujourd'hui la propor-

de habitants de cette province,

presque exclusivement, car les ca-

tholiques anglais de la contrée sont,

en effet, particulièrement impr-

gressifs; de 1851 à 1881, en vingt ans,

ils ne se sont pas augmentés de 5

USAGES ET COUTUMES EN FRANCE

On a bien simplifié, trop simplifié

La poudre d'ailliac n'est indiquée

Une idée anclairse

L'assurance contre les voleurs

Voici la saison où nos voleurs,

Albans, couteillerie, poupées, con-

R. HENRY HOLLAND & CIE

IMPORTATEUR DE GROS

340 ET 342 RUE SAINT-PAUL

Exposé maintenant un assortiment

Albums, couteillerie, poupées, con-

porcelaine, parfumerie, bijouterie,

R. HENRY HOLLAND & CIE

340 ET 342

RUE SAINT-PAUL

LA MEILLEURE HUILE A

L'Huile Australe

DE PRATT

Toujours brillante et sans fumée

C. PEVERLEY

Importateur et marchand

D'Huile de Pétrole Américaine

65, RUE ST. PIERRE

PLUMES

D'AUTRUCHE

D'après les dernières nouvelles

Le locataire — Vous travaillez

Le locataire — Pas du tout.

Le locataire — Vous travaillez

Le locataire — Oui, mais dans

Le locataire — Hein!

Le locataire — Dans ma police.

Le locataire — J'ai fait estimer

Un monsieur de la rue Saint Denis

— Pour moi, j'y renonce, s'écrie-t-

— Parce qu'il n'y a jamais de pla-

Toutes les nations s'arment en cas

Pharmaciens et marchands, ar-

Je trouve aussi dans ma corres-

Environs \$15,000 achetés à

DEUX MARIAGES AFFAMES

Se reporter à l'autre soir, sur la page

Le pétrole rend la souplesse à tous

LA CUISINE FACILE

BOISSON ECONOMIQUE

Dans un pot de grès d'une contenance

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

On les mets alors dans une terrine,

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

On les mets alors dans une terrine,

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

On les mets alors dans une terrine,

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

On les mets alors dans une terrine,

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

On les mets alors dans une terrine,

Un kilo de sucre dans une bouteille

On fait macérer le melon dans ce

On le passe; on le laisse réduire à

On le recouvre de papier trempé d'un

CONFITURE DE MELON

Prendre de melon bien mûrs;

RECETTES UTILES

Un grand nombre de lettres m'ar-

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

Je remercie, mais je ne puis

WISTAR'S BALM OF WILD CHERRY
Sous dans un peu d'alcool, sert à
nettoyer les diamants.

R. HENRY HOLLAND & CIE
IMPORTATEUR DE GROS
340 ET 342 RUE SAINT-PAUL

R. HENRY HOLLAND & CIE
340 ET 342
RUE SAINT-PAUL

L'Huile Australe
DE PRATT
Toujours brillante et sans fumée

C. PEVERLEY
Importateur et marchand
D'Huile de Pétrole Américaine

LE REMEDE DU PERE MATHIEU
L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROVE!

PASTILLES PENNY ROYAL
Le remède recommandé par
les médecins qui a été reconnu

W. BAKER & CO'S
Breakfast Cocoa
Pas de Chimiques

St. Henri Clothing Hall
3471 RUE NOTRE-DAME
VIS-A-VIS LA RUE ROSE DE LIMA

D'HABILLEMENTS
FAITS PAR TAILLEURS
POUR HOMMES, GARÇONS ET ENFANTS

T. BELL & CIE
3471 RUE NOTRE-DAME
VIS-A LA RUE ROSE DE LIMA

RUE ST DENIS
VILLE COTEAU SAINT-LOUIS
EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Lots Magnifiques
Conditions Incroyables
Sites Insurpassables
A TROIS ARPENTS DES CHARS URBAINS

Achetez avant la hausse
PARENT & FRERES
46 RUE SAINT JACQUES

MONTREAL-SUD !
L'IDEAL DES VILLES SUBURBAINES
CONDITIONS LES PLUS FACILES

TERRAINS DESIRABLES
Lots, 50 x 181 - - - \$300.00
Lots, 50 x 125 - - - 200.00

CONDITIONS :
\$10.00 COMPTANT ; \$8.00 A \$5.00 PAR MOIS
TITRES PARFAITS
RUES : 80 ET 100 PIEDS DE LARGEUR

PARENT FRERES
46, RUE SAINT-JACQUES, 46

SOLUTION POUTAUBERGE
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CREOSOTE
La considérer comme le remède le plus sûr et efficace contre les

EXTRA COUPABLE !

Verdict de meurtre contre Rémi Lamontagne

Discours du juge contre le prisonnier

Le jury ne délibère que cinq minutes

Portrait de l'occupable

Exécution le 19 décembre

SHERBROOKE, 11.—11 heures a.m. — Verdict: Coupable.

La Potence

SHERBROOKE, 11.—Rémi Lamontagne est condamné à être pendu le 19 décembre.

Arrestation d'un complice

SHERBROOKE, 11, 12.15 p.m.—James Grimard, témoin entendu dans le procès, a été arrêté comme complice après le fait dans le meurtre de Napoléon Michel.

Séance de ce matin

SHERBROOKE, Qué., 11.—Les gardes de la prison rapportent que Lamontagne a passé une nuit d'insomnie. A chaque minute il s'agitait sur sa couche, évidemment obsédé par les plus noires pensées.

En se levant ce matin à six heures, il dit au gendarme: "Avant la fin de cette journée je connaîtrai mon sort. Je crains beaucoup la charge du juge. Les jurés ne me semblent pas sympathiques."

M. Lemieux, l'avocat de Lamontagne, est parti pour Québec. En partant il a demandé à M. St-Jean de consentir à ce que le procès de Léola Lamontagne fut continué au terme prochain.

Le jury délibère

SHERBROOKE, 11, 11 hrs a.m.—La charge du juge contre le prisonnier a été très forte, et le jury est en délibération.

Discours de M. Panneton

SHERBROOKE, 11.—M. Panneton a commencé son allocution aux jurés vers deux heures hier après-midi et l'a terminée à trois heures. Il a développé dans la défense du prisonnier une connaissance approfondie de notre jurisprudence criminelle. Il a passé en revue tous les détails et

les incidents de la preuve de la cotonne, pour justifier les déclarations de M. Panneton, dont le talent brille avec éclat dans les causes civiles et était imposé une tâche des plus ardues et il mérite certainement une bonne note pour la manière dont il s'en est acquitté.

Discours de M. Lemieux

Le clou du procès a été le plaidoyer de M. Lemieux, qui nous valut-il dire pour rétablir l'équilibre entre le poids écrasant des témoignages de la Couronne et celui des faibles dépositions de la défense. Avant d'attaquer les déclarations de Napoléon Michel et de Gédéon Brisson, il remua les fibres de la sympathie dans le cœur des jurés en leur montrant la douleur de la femme du prisonnier qui versait des larmes brûlantes et qui représentait de la Presse, et qui souvent éclatait en sanglot lorsque l'avocat décrivait l'énormité de l'infamie attribuée à son mari, comme le mobile de l'assassinat. L'émotion causée par les paroles sympathiques de l'avocat a gagné les cœurs les plus durs et un des officiers de la cour a dû se réfugier dans le vestiaire du barreau pour dérober au public des larmes qui ne pourraient plus contenir. Voilà pour les pathos.

Quant aux grandes lignes de la défense, M. Lemieux s'est borné à dire que la déclaration faite par Michel avait été faite en partie; que la déposition de Gédéon Brisson n'était pas digne de foi, parce que la défense avait prouvé qu'il était sous l'influence des spiritueux lorsqu'il a entendu la voix mystérieuse dans la grille; que Napoléon Michel n'était pas le fils de la femme de son père, qu'il n'avait pas été prouvé d'une manière satisfaisante que l'accusé avait été vu le soir de l'incendie dans les environs de la résidence du défunt; finalement, que la preuve du mobile du crime était insuffisante et inadmissible.

M. Lemieux a fini son plaidoyer à cinq heures et vingt.

Discours de M. St-Jean

Alors M. St-Jean se leva avec toute la dignité de l'avocat représentant le ministère public dans une circonstance aussi solennelle pour prononcer son réquisitoire.

Il fait valoir l'enchaînement providentiel des circonstances révélées à l'enquête pour établir la culpabilité de l'accusé. Il groupe les faits prouvés par la Couronne, de manière à faire ressortir le rôle joué par Rémi Lamontagne, dans le drame terrible de Wolfstown, et sans aucun déroger un rôle important qui remplit, il discute point par point la preuve faite par la Couronne et la défense.

Discours de M. Bélanger

M. Bélanger parle pendant quelques minutes, discute certains détails de la preuve, et la cour s'ajourne à 6.45 p.m.

Le prisonnier pendant les plaidoiries a paru vivement impressionné, et sa figure paraissait à mesure que le réquisitoire de la couronne établissait la part active qu'il avait prise dans l'assassinat de son beau-frère, Napoléon Michel.

Discours du juge

SHERBROOKE, 11.—Ce matin la cour s'est ouverte à 10.10 a.m. Le juge Wurtelle fait son adresse aux jurés, et interprète la preuve d'une manière tout à fait défavorable à la défense.

On attend à ce que le verdict soit rendu vers 2 hrs p.m.

A LA KERMESSE

Discours patriotiques par les honorables Chapleau et Mercier

Grande affluence hier soir au Patinior Dominion.

Il y avait certainement un millier de spectateurs.

Les honorables Chapleau et Mercier arrivèrent l'un après l'autre à peu de temps d'intervalle. Tous deux furent acclamés à leur entrée dans la salle.

Ils firent le tour de la salle, encourageant en espèces très précieuses, les charmantes vendeuses installées aux tables.

À la table des fleurs, Mme McShane, la présidente, attacha un bouquet à l'habit de chacun des distingués visiteurs.

Il se rencontrèrent près de l'estrade et échangèrent une chaude poignée de mains, comme vieilles connaissances.

L'honorable juge Loranger en présentant les deux orateurs à l'assemblée, dit que le bel exemple que ces deux hommes donnaient en mettant leurs divisions politiques de côté pour encourager l'œuvre nationale, devrait servir d'exemple à toute la population.

L'honorable J. A. Chapleau appela le premier à prendre la parole. Il fut l'objet d'une immense ovation.

À commencement de son discours il exprima le regret que les circonstances l'aient empêché de venir plus tôt.

Il fit l'apologie qu'en autre occasion le président de la société Saint-Jean-Baptiste avait fait remarquer qu'il n'avait pas répondu à une invitation d'adresser la parole. Il n'en veut pas à M. L. O. David et espère que sa présence ce soir l'exécuse pour l'autre circonstance. (Rires et applaudissements.)

Il approuve hautement l'idée du monument national, qui perpétuera les souvenirs du passé.

Après avoir fait des compliments bien mérités aux dames de la Kermesse, il ajoute que les Canadiens-Français doivent se rappeler qu'il faut être Canadien avant tout. Le Canada est un grand pays et l'on doit voir tous les arbres et toutes les fleurs, la rose, le trèfle, le chardon et la feuille d'érable.

Malgré les agitations des nations qui nous environnent, nous sommes loyaux à l'Angleterre, nous aimons la France, nous voulons vivre en paix avec les États-Unis, mais nous ne sommes pas Canadiens. Voilà le vrai patriotisme. (Appl.)

L'honorable M. Mercier fut aussi chaleureusement accueilli. Il dit qu'il veut que le monument national soit une bêtise immense, grande ou petite, nous verrons trois catégories de portraits: 1o Le héros; 2o Les patriotes de 1837; 3o Les historiens (M. L. O. David, Ferland, L. O. Davin).

Dans cette immense salle, nous dirons aux jeunes gens d'imiter leurs aînés, de faire mieux que nous, dans le présent et d'assurer l'avenir de la patrie à l'avenir. (Applaudissements.)

Mesdames Lanctôt et Bergeron, et M. H. C. Saint-Pierre ont été fort applaudis dans leurs chansons.

Grand incendie

Les laminoirs de Pillow et Hersey réduits en cendres cette nuit

Pertes \$75,000

300 hommes sans ouvrage

Vers minuit et demi, la nuit dernière, une immense lueur se répandit sur la Pointe Saint-Charles. On crut qu'une conflagration enveloppait ce quartier.

Le feu vint de se déclarer dans les immenses laminoirs de MM. Pillow et Hersey.

Lorsque l'alarme fut donnée les hommes travaillant comme d'habitude. La plus grande animation régna dans les vastes ateliers. Le feu fonda toute part et des étincelles volent en tous sens sans que personne y prête la moindre attention.

Mais tout à coup une de ces étincelles s'attache au plafond des flammes jaillissent et en un clin-d'œil tous les planchers sont couverts de flammes.

Tous les employés, effrayés du danger imminent de leurs habits et s'élançant au dehors. C'est un sauvé qui peut général.

Un des hommes eurent donner l'alarme.

Toute la brigade fut appelée. Les pompiers arrivèrent avec une promptitude extraordinaire.

Les flammes s'élevaient rapidement avec tant de rapidité qu'au bout de dix minutes le toit d'une partie de la bâtisse s'écroulait.

Un des pompiers fut frappé et blessé à la tête; on le transporta chez lui.

Les échelles furent dressées et, malgré la chaleur intense qui s'échappait de la masse de flammes, les pompiers s'élançèrent à l'assaut.

Pendant que de toutes parts on travaillait à éteindre l'élément destructeur, les engins du laminoir continuèrent à fonctionner et les roues décrivaient leurs rapides évolutions tout comme si des centaines d'hommes eussent encore été à l'ouvrage.

Tout s'arrêta lorsque le feu eut brûlé les ardoises.

Le chef Benoît craignant que le vent ne porta les flammes sur les maisons du voisinage hissa plusieurs pompiers adossés de ces maisons et aux dépens de quelques arbres qui furent écorchés il sauva ces résidences.

Un autre peloton de pompiers installés en arrière de la bâtisse, protégeait les autres manufactures. Heureusement le vent n'était pas violent et l'incendie fut contrôlé avec une rapidité surprenante.

Les pertes de la bâtisse sont couvertes par l'assurance mutuelle des manufactures des États-Unis.

Les pertes s'élevaient à environ \$75,000.

Les laminoirs incendiés couvraient l'espace compris entre les rues Saint-Patrice, Conté, Montmorency et Richerbourg.

Trois cents hommes étaient employés dans cette manufacture.

Tous sont maintenant sans emploi.

MM. Pillow et Hersey possèdent une autre manufacture où ils emploieraient bientôt 175 hommes. Le reste sera sans ouvrage pendant assez longtemps.

Marché à Sainte-Rose

M. Camille Leclair, maire du village de Sainte-Rose, nous informe que le conseil a fait l'acquisition d'un grand terrain pour l'érection d'un marché public. Dans le haut, sera une grande table destinée aux séances, conseils et délibérations du conseil.

TAXE DE L'EAU

M. Helbronner interrogé par le comité spécial

Le comité spécial nommé pour étudier la question de l'eau s'est réuni hier soir, sous la présidence de l'échevin Holland.

Étaient présents les échevins Conroy, Gauthier, Clendinning, Stepien, Martineau, Thompson, MM. Héland et Helbronner, du Conseil Central des Métiers et du Travail et Dillon, Morin, Grosse et Muir, coté des municipalités.

En 1887, la taxe de l'eau, déjà publiée dans la Presse, et présentée au conseil de ville par le Conseil Central des Travail a été lue.

M. Helbronner a ensuite répondu aux questions qui lui ont été faites par les échevins. L'échevin Stepien faisait les questions.

Le témoin dit au sujet de l'irrégularité et de l'augmentation injuste de la taxe, blâmée sur le foyer, réfère le comité au rapport de la Commission Royale de 1889, dans lequel est signé le cas de M. Lafrenière, propriétaire au No. 13 rue de Salaberry.

Cette cause contient plusieurs logements et tandis que l'évaluation de la propriété reste toujours la même depuis plusieurs années, le loyer des locataires a été augmenté et la taxe de l'eau a été augmentée.

En 1887, la taxe de l'eau d'un locataire était de \$5 par année et en 1887 elle était de \$7.25.

La requête fait voir que la taxe de l'eau, dans certains quartiers, équivaut à la taxe de la propriété. Lorsque ce fait fut rendu public, il avait plus particulièrement en vue celui connu sous le nom de la "cause Matthew." Il a rencontré plusieurs cas où le loyer et la propriété ont augmenté, sans que pour cela que l'évaluation de la dite propriété fut plus élevée, et dans son opinion ce fait a été spécialement en vue d'obtenir une augmentation de la taxe de l'eau. Il cite comme exemple le cas d'une maison rue Lusignan, dont l'évaluation n'avait pas été augmentée, mais dont le loyer avait été augmenté de \$5.94 à \$7, il ne voulait pas assumer les cotisations. Dans la requête on se plaint que la clause du règlement de 65, qui est favorable aux locataires et sous-locataires n'a jamais été mise en force. Un cas basé sur ce point est cité à la page 75 du rapport de la Commission Royale de 1889, il considère l'échevin de ce prix dans le règlement tout à fait injuste. Il ne peut dire si le coût du travail, le coût des matériaux ou les taxes ont augmenté pendant les dernières années. Il était dit dans la requête que les locataires payent un loyer peu élevé que l'évaluation réelle de la propriété.

La base de ce fait a été la cause de Mathieu ainsi que d'autres causes semblables. Il ne peut suggérer d'autres moyens plus convenables que d'évaluation que ceux présentement employés, car il n'a pas fait une étude de ce point. Il étudiera, toutefois, la question et soumettra son idée. Il ne peut dire présentement si la taxe de l'eau serait réduite si elle était imposée suivant l'évaluation foncière.

En réponse à l'échevin Gauthier, M. Helbronner dit qu'il pouvait avoir accès aux livres du département de l'eau, il pourrait produire certains documents dont il a besoin.

En réponse à l'échevin Clendinning, il dit qu'il ne connaît pas d'autres meilleurs moyens d'évaluation de propriété que celui de prendre l'opinion de personnes compétentes, et en même temps il ne croit pas qu'il soit possible à une seule personne de pouvoir faire l'évaluation des propriétés de la ville sans faire des erreurs. Dans la réponse aux questions posées par l'échevin Thompson, M. Helbronner dit qu'il croit que si la taxe de l'eau était imposée sur la propriété il serait plus facile au locataire de payer la taxe qu'il le fait présentement, vu qu'elle s'étendrait sur un plus grand nombre de paiements; mais il croit que le propriétaire surcharge le locataire et qu'il se trouve par là à payer plus qu'il ne doit.

Les cotisations seront, sans aucun doute, examinées à la prochaine assemblée du comité.

Affaires municipales

Comité des finances

Le comité des finances s'est réuni hier après-midi.

Les échevins présents ont appuyé la demande de MM. H. Morgan et Cie, qui désirent un trottoir en asphalte autour de leur nouvelle bâtisse, rue Saint-Patrice. Le comité a décidé de payer la moitié du coût de ce trottoir, soit \$1200.

Le comité a accordé à M.F. Chartrand, qui réclamait \$800 de dommages, la somme de \$400. Le comité a également autorisé à contraindre un égoût rue Ontario; cet égoût coûtera \$684.

\$2,000 ont été accordées au comité de police; \$496, au comité de santé; \$228 au recorder par intérim.

Union Catholique

Demain, la bibliothèque de l'Union Catholique sera ouverte aux membres, mais les séances ne se réouvrent que le 19 courant.

Le secrétaire.

Dommages contre la ville

Hier après-midi se sont faites les plaidoiries dans la cause de Bruneau vs la cité.

Le demandeur, qui est comblé, allégué que, le 14 janvier, en passant sur la rue Saint-Maurice, il fit une chute causée par les mauvais trottoirs et se fractura la cheville du pied. Cette blessure le retint au lit pendant deux mois. Il réclame \$50 d'indemnité.

La Saint-Jean

Samedi, le 15 courant, les élèves de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, célébreront leur fête patronale: la Saint-Jean.

Il y aura messe solennelle, convention des anciens élèves, enfin banquet.

Sous les circonstances, cette fête revêt un caractère particulier et les médecins sortis de cette institution se feront un devoir de témoigner de leur dévouement à leur Alma Mater.

La convention générale des élèves tant anciens que nouveaux qui aura lieu dans l'après-midi du 18 aura surtout pour but d'organiser la grande fête du cinquantenaire de la fondation de l'École de Médecine.

A nos amis de la profession médicale nous souhaitons une belle et grande fête.

ARRESTATION DE SOUCY

Le fameux voleur de chevaux

Dans le New Hampshire

Le détective Carpenter est arrivé en ville hier, de retour de Nashua, N. H. et il s'est mis à la recherche de Vital Soucy, le fameux voleur de chevaux qui s'est évadé de la prison de Beauharnois.

La Presse a publié les détails de son arrestation.

Soucy est un criminel notoire qui a réussi jusqu'à présent à déjouer les efforts des policiers qui le cherchaient.

Il changeait de nom quand les circonstances l'exigeaient. Les noms qu'il se donnait sont Jean Soule, Jean Soucy ou John Soucy.

Il fut arrêté au mois d'août dernier à Covey Hill, pour avoir volé un cheval et un véhicule à un fermier, et enfermé dans la prison de Beauharnois, avec son compagnon de crime; mais peu de temps après, il réussit à s'évader et se réfugia au États-Unis.

Il avait indépendamment de ce vol d'attelages, plusieurs autres accusations portées contre lui, et il fut décidé par les autorités de faire tous les efforts possibles pour le faire tomber et le ramener au pays.

La police de Montréal fut informée de son évadement et reçut la mission de le rechercher.

Le juge Dugas, devant qui cette affaire fut portée, adressa une communication au procureur général, mais deux ou trois semaines s'écoulèrent avant que les papiers nécessaires fussent prêts.

Le détective Carpenter ensuite le fameux voleur de retrouver Soucy.

Le détective se rendit d'abord à Beauharnois où Soucy est très connu et prit tous les renseignements nécessaires sur son compte.

Une certaine odieuse

Le crime le plus grave dont ce malfaiteur audacieux s'est rendu coupable, est d'avoir entraîné une petite fille de cinq ans, que les parents avaient envoyée faire une commission au bureau de poste de leur village, situé à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.

Arrestation et fuite

Trois semaines après cet attentat, le bandit fut arrêté avec un compagnon, à Covey Hill, par des cultivateurs à qui ils avaient volés des chevaux, ainsi qu'à trois milles de distance de la ferme. Au moment où l'enfant passait dans un bois, loin de toute habitation, le bandit qui s'y était caché sortit de sa retraite et s'avança vers sa victime qu'il saisit par le bras. La jeune fille, effrayée, poussa un cri, mais il ne se trouvait personne dans le voisinage pour voler à son secours. Le misérable la menaça de la tuer si elle criait encore et l'entraîna dans les broussailles.